

ENSEIGNANT(E)-CHERCHEUR(EUSE)

- **Synonyme(s)** : chercheur(euse) / enseignant(e) en université / maître de conférences / professeur(e) des universités
- **Famille(s) ROME** : Formation initiale et continue
- **Discipline(s)** : enseignement - formation / recherche universitaire
- **Centre(s) d'intérêt** : faire de la recherche / enseigner, éduquer / animer des activités culturelles, ludiques ou éducatives
- **GFE** : GFE enseignement sciences humaines domaines scientifiques droit
- **Secteur(s) d'activités** : secteur fonction publique / secteur de l'éducation / secteur recherche
- **Statut(s)** : fonctionnaire

Accroche

Double mission pour l'enseignant-chercheur au sein d'une université ou d'une grande école : faire progresser la recherche dans sa discipline et transmettre les connaissances qui en sont issues à ses étudiants.

Synthèse

L'enseignant-chercheur donne des cours à des étudiants de différents niveaux et mène des travaux de recherche. Il peut exercer en tant que professeur d'université (il ne donne alors que des cours magistraux) ou en tant que maître de conférences (il assure alors des travaux dirigés et des travaux pratiques). Pour exercer ce métier, le doctorat (entre 8 et 9 années d'études) ou, dans certaines disciplines, l'agrégation est requis.

Nature du travail

Creuser un sujet

Architecture, biologie ou sciences politiques... l'enseignant-chercheur est passionné par un sujet qu'il souhaite développer en se consacrant à la recherche fondamentale ou appliquée. À partir d'un travail en bibliothèque ou en laboratoire, et d'une réflexion personnelle, il participe à l'enrichissement de sa discipline dans le cadre d'objectifs définis au niveau national ou régional. Dans les filières professionnalisées, il participe à la coopération entre l'université et le monde professionnel.

Diffuser et partager les connaissances

Le chercheur participe à la diffusion des connaissances scientifiques en publiant ses travaux et en participant à des conférences et des colloques. À partir de ses lectures et de ses recherches, il s'interroge, émet des hypothèses, conduit des expériences, analyse, interprète et exploite les résultats. S'il est professeur d'université, il impulse et dirige les activités du centre de recherche auquel il appartient : centre ou laboratoire, universitaire ou associé au CNRS (Centre national de la recherche scientifique).

Conseiller les étudiants

En tant qu'enseignant, il transmet les connaissances récentes issues des recherches conduites dans son domaine de spécialisation aux étudiants. L'enseignant-chercheur participe aussi à la définition des orientations des activités du laboratoire, aux demandes de financement. Il organise la communication du labo, à travers colloques et publications. Il met au point des modules d'enseignement, participe à des jurys d'examen, encadre les travaux de préparation des thèses des doctorants, assure le suivi des mémoires et des stages des étudiants en master. Il les conseille dans leurs choix d'orientation.

Conditions de travail

Amphi et labo

L'enseignant-chercheur exerce dans une UFR (unité de formation et de recherche) au sein d'une université, d'un IUT (institut universitaire de technologie), d'une ESPÉ (école supérieure du professorat et de l'éducation), d'une ENS (école normale supérieure), d'une école d'ingénieurs, etc. Il partage son temps entre l'enseignement et la recherche, entre les amphis, les salles de TD (travaux dirigés) ou de TP (travaux pratiques), le terrain et les laboratoires. Il peut aussi être affecté dans un ministère, une collectivité territoriale, un organisme de recherche... Et également à l'étranger, grâce aux programmes de coopération. Pour ce type de poste, il a le titre d'enseignant détaché.

Un service modulable

L'enseignant-chercheur assure un service annuel de 1 607 heures de travail. La part consacrée à l'enseignement se répartit entre 128 heures pour les cours magistraux et 192 heures pour les TD ou les TP. Son service peut être modulé en fonction de ses activités : davantage de recherche, moins d'enseignement, plus de temps consacré à l'insertion des diplômés ou à la valorisation des résultats, etc. Les chercheurs sont très investis dans leur activité, et leurs journées débordent très souvent du cadre légal. L'enseignant-chercheur est évalué tous les 4 ans sur ses activités pédagogiques et de recherche.

Vie professionnelle

Un marché concurrentiel

Le marché du travail pour les doctorants reste très concurrentiel et les recrutements d'enseignants-chercheurs sont relativement stables. Les disciplines qui recrutent le plus sont les lettres, les sciences humaines, le droit, l'économie et la gestion, et les sciences pour l'ingénieur.

Les femmes en progression

Ces métiers sont surtout exercés par des hommes, mais la proportion de femmes est en constante progression : 28 % parmi les professeurs d'université et 43 % parmi les maîtres de conférences (MESR, 2009). Les femmes sont plus nombreuses en lettres et en sciences humaines (57 % des maîtres de conférences) qu'en sciences pour l'ingénieur ou en informatique (21 %).

Habilitation à diriger des recherches

Après quelques années d'enseignement et de recherche, un maître de conférences peut présenter ses travaux et publications devant un jury pour obtenir l'HDR (habilitation à diriger des recherches). Ce diplôme atteste de la capacité à encadrer les activités d'un jeune chercheur. Il permet d'être directeur de thèse pour un doctorant et de postuler au corps des professeurs des universités. Avec de l'expérience, un enseignant-chercheur peut aussi prendre la responsabilité d'une équipe ou diriger une unité de recherche composée de chercheurs et de techniciens.

Rémunération

Salaire du débutant

2100 euros brut par mois environ pour un maître de conférences ; autour de 3000 euros brut par mois pour un professeur des universités.

Chiffres auxquels peuvent s'ajouter diverses primes : prime de recherche et d'enseignement supérieur (1245 euros brut par an), prime de responsabilité pédagogique (de 3500 à 15 000 euros par an), prime d'excellence scientifique (de 3500 à 15 000 euros par an)...

Source : décret n° 2013-305 du 10 avril 2013 relatif à l'échelonnement indiciaire applicable aux corps d'enseignants-chercheurs.

Compétences

Rigueur et pédagogie

L'enseignant-chercheur doit posséder une grande rigueur et une motivation intellectuelle à toute épreuve. Le sens de la pédagogie est indispensable pour rendre accessibles des connaissances pointues auxquelles il a pu contribuer.

Sens de la communication

Par ailleurs, il possède le goût de la communication et celui des contacts humains. En effet, il est en relation constante avec différents publics : étudiants, partenaires scientifiques, entreprises publiques et privées, etc. La maîtrise de l'anglais est indispensable pour prendre connaissance des travaux des autres chercheurs et communiquer lors de colloques ou débats au niveau international.

Sources et ressources

Publications Onisep

Les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, Parcours, 2013, Onisep

Les métiers des langues et de l'international, Parcours, 2010, Onisep

Les métiers de la biologie et des biotechnologies, Parcours, 2012, Onisep

Les études de sciences de la vie et de la Terre, Infosup, 2010, Onisep

Témoignages

Patrick, enseignant-chercheur en biologie

100 % recherche + 50 % enseignement

Je n'ai jamais vraiment voulu être chercheur. En revanche, au fil de mes études, j'ai peu à peu souhaité creuser davantage un sujet, la biologie cellulaire, qui me passionne. Être enseignant-chercheur me permet de répondre à ce désir. Je prends un vrai plaisir intellectuel à me confronter à des questions très complexes. À côté de mes activités de recherche pure, je propose les orientations de l'activité du labo, je trouve des financements, j'organise la communication de nos travaux, colloques, publications... Mon emploi du temps, c'est 100 % recherche plus 50 % enseignement ! J'aime enseigner. C'est pour moi presque aussi important que la recherche. C'est une stimulation, une remise en question. Et aussi une forme de reconnaissance quand mon public accroche.

AGRONOME

- **Famille(s) ROME** : Études et assistance technique
- **Discipline(s)** : agriculture / agronomie / agroalimentaire / environnement
- **Centre(s) d'intérêt** : aider, conseiller / faire de la recherche / travailler à l'étranger
- **Fonction(s)** : fonction conseil, audit, expertise / fonction développement agricole / fonction recherche
- **GFE** : GFE agriculture / agronome
- **Secteur(s) d'activités** : secteur fonction publique / secteur agriculture / secteur recherche / secteur industrie agroalimentaire
- **Statut(s)** : fonctionnaire / salarié

Accroche

Sélection des plantes, des animaux ou des agroéquipements pour les adapter aux besoins de l'agriculture d'aujourd'hui (productivité, qualité, respect de l'environnement)... Les compétences de l'agronome sont avant tout scientifiques.

Synthèse

Conseiller l'utilisation de telle ou telle machine agricole, déterminer les céréales les mieux adaptées à un sol calcaire, trouver des remèdes aux maladies des arbres fruitiers, étudier les échanges gazeux de la fermentation du cacao, sélectionner les meilleures vaches laitières, fabriquer une pomme qui soit à la fois croquante, colorée, sucrée et résistante... Les compétences de l'agronome sont variées et ses débouchés nombreux, en particulier dans l'industrie. Chercheur ou ingénieur, l'agronome est souvent les deux à la fois.

Nature du travail

Un « localier » scientifique

Les sols et le climat n'étant jamais les mêmes d'une région à l'autre, le chercheur en agronomie se spécialise donc sur une région (appelée aussi terroir) ou une autre. Par exemple, en agronomie tropicale, en agronomie continentale...

Au service des agriculteurs

Intensification des cultures, amélioration de la sélection des productions végétales et animales, utilisation des engrais et produits phytosanitaires... L'agronome est en permanence à l'écoute des besoins des agriculteurs d'aujourd'hui. Pour trouver, par exemple, les céréales les mieux adaptées à un sol calcaire. Inventer un remède contre les parasites des arbres fruitiers. Ou sélectionner les meilleures vaches laitières.

Expert et consultant

Ingénieur pour réaliser des matériels agricoles non polluants ou chercheur pour créer des pommes goûteuses et résistantes aux maladies, l'agronome se décline au pluriel. De la conception à la vente des produits, son expertise est incontournable pour l'agriculture comme pour l'industrie (agroalimentaire en particulier...). Son champ d'action va de la protection de l'environnement à la maîtrise des ressources naturelles, en passant par la garantie de la qualité.

Conditions de travail

Laboratoire public ou privé

Employé par le secteur public (Inra, Ensa...) ou privé (coopératives agricoles, industrie agroalimentaire, semenciers, pépiniéristes...), l'agronome travaille en équipe, avec d'autres agronomes, des biologistes, des producteurs, des commerciaux... En fonction des projets dont il s'occupe, il peut aussi être amené à se déplacer sur le terrain.

Les disciplines agronomiques

L'agronomie est l'ensemble des sciences exactes, naturelles, économiques et sociales nécessaires pour pratiquer et comprendre l'agriculture. Il n'y a donc pas un agronome, mais des agronomes. Par exemple, en productions animales, en protection des cultures et santé des animaux, en gestion de l'eau, en industries alimentaires, en valorisation et recyclage des déchets, en machinisme agricole...

De plus en plus de femmes

Si actuellement, un ingénieur agronome sur trois est une ingénieure agronome, la profession tend à se féminiser de plus en plus, avec plus de 50 % de jeunes filles diplômées.

Vie professionnelle

Agroalimentaire en tête

Face aux différentes crises agricoles (vache folle, grippe aviaire, organismes génétiquement modifiés...), l'agronome cherche à nourrir les populations avec une plus grande sécurité tout en gérant mieux les ressources naturelles et en respectant l'environnement. Ainsi, 25 % des agronomes travaillent au sein d'industries agroalimentaires puissantes (Danone, Nestlé...), même si ce sont les PME qui recrutent le plus (surtout les débutants).

Conseil, gestion, commerce...

Environ 30 % des agronomes travaillent dans le conseil et la recherche (Inra, IRD, Cirad...), 25 % dans la gestion et le commerce. D'autres choisissent l'expérimentation (12 %) ou la production logistique (10 %), les machines agricoles (15 %) ou les organisations professionnelles agricoles (13 %).

Enseignement en déclin

L'enseignement et la recherche souffrent d'une pénurie de personnel. Ce secteur n'attire que 12 % des jeunes diplômés, plus nombreux dans la grande distribution et les services ou, pour 9 % d'entre eux, dans l'informatique. Seul un petit nombre se retrouve à la tête d'une exploitation agricole (5 %).

Rémunération

Salaire du débutant

2000 à 2500 euros brut par mois.

Compétences

Scientifique et polyglotte

À la base, c'est un scientifique spécialisé. Par exemple, en agroenvironnement, agroalimentaire et agrofournitures, bio-industries et milieu rural, viticulture-oenologie, production végétale, biochimie et technologie des produits animaux... Ses connaissances sont variées : biologie animale et végétale, pratiques agricoles, chimie, physique, sciences économiques et sociales, comptabilité et informatique. Sa carrière, de plus en plus internationale, exige la maîtrise d'au moins deux langues étrangères.

Scientifique et commercial

S'il reste avant tout un scientifique dont la vocation est la recherche, l'agronome doit cependant mener à bien des missions techniques, économiques et de direction. Par exemple, établir un cahier des charges, évaluer les retours sur investissements, coordonner les différentes interventions liées à un projet, encadrer des équipes. C'est aussi un acheteur et un vendeur de haut niveau.

Mobile et négociateur

Ses capacités d'analyse et de synthèse, son sens de la communication l'aident à résoudre des problèmes complexes. La mobilité est de rigueur et les responsabilités importantes.

Sources et ressources

Publications Onisep

Les métiers de l'agriculture, Parcours, 2009, Onisep

Adresses utiles

Association nationale emploi formation en agriculture, Anefa, 4 rue de Saint-Quentin, 75010, Paris, 01 46 07 58 22, www.anefa.org

Association pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens de l'agriculture, Apecita, 1 rue Cardinal Mercier, 75009, Paris, 01 44 53 20 20, www.apecita.com

Témoignages

Mylène, directrice de recherche à l'Inra

La curiosité avant tout

Il est essentiel de toujours se tenir à l'affût des nouvelles techniques, de tout ce qui se passe dans le monde de l'agriculture et de la biologie. Il faut aussi de la persévérance, car les résultats de nos recherches n'arrivent pas forcément aussi vite qu'on voudrait. Il faut se remettre en question, s'adapter, travailler en équipe et accepter la compétition. La concurrence est parfois vive entre chercheurs.

CHERCHEUR(EUSE) EN BIOLOGIE

- **Synonyme(s)** : biologiste / enseignant(e)-chercheur(euse)
- **Famille(s) ROME** : Recherche
- **Discipline(s)** : physiologie animale / biologie cellulaire / biologie moléculaire / physiologie végétale / génétique / physiologie humaine
- **Centre(s) d'intérêt** : faire de la recherche
- **Fonction(s)** : fonction recherche appliquée / fonction recherche fondamentale
- **GFE** : GFE enseignement sciences humaines domaines scientifiques droit / chercheur en biologie
- **Secteur(s) d'activités** : secteur fonction publique / secteur de l'éducation / secteur recherche / secteur santé / secteur industrie pharmaceutique
- **Statut(s)** : fonctionnaire / salarié

Accroche

Observer des phénomènes, formuler des hypothèses, trouver de nouvelles voies à explorer... La vie du chercheur en biologie est une quête permanente, jalonnée d'avancées et de doutes. Un métier passion pour des scientifiques de haut vol.

Synthèse

Après 8 ans d'études, le chercheur en biologie est un expert des sciences de la vie. Au sein d'un laboratoire public ou privé, il travaille en équipe sur un domaine particulier, réalise des expérimentations, interprète des résultats, rédige des publications scientifiques pour faire connaître ses travaux? Il peut aussi enseigner à l'université. Secteurs pharmaceutique, agroalimentaire, environnement, enseignement... si les biologistes sont partout, la concurrence est rude et leur insertion professionnelle reste difficile en France.

Nature du travail

Étudier le vivant

Le chercheur en biologie est un scientifique de haut niveau qui étudie le vivant. Spécialisé dans un domaine (embryologie, zoologie, botanique, génomique?), il s'intéresse à une thématique spécifique et produit de nouveaux savoirs qui contribuent aux progrès de la science. Dans le domaine de la génomique, par exemple, les travaux de recherche peuvent permettre aux médecins d'envisager de nouveaux traitements contre le cancer et à l'industrie pharmaceutique d'élaborer des biomédicaments.

Créer son champ d'investigation

Quel que soit le type de recherche (fondamentale ou appliquée), la démarche du biologiste est toujours la même : il définit son champ d'investigation, effectue des expérimentations, dépouille les résultats obtenus et en fait une analyse critique? qui débouche généralement sur de nouvelles interrogations et de nouvelles recherches !

Échanger pour avancer

Les échanges scientifiques tiennent une place primordiale dans l'activité du chercheur : il participe régulièrement à des colloques nationaux et internationaux qui lui permettent de partager ses connaissances et de les étoffer. Il consacre également beaucoup de temps à la lecture de publications scientifiques et à la rédaction d'articles visant à faire connaître ses travaux. En effet, publier est primordial, car la recherche est un secteur particulièrement compétitif. Enfin, le biologiste peut aussi enseigner à l'université.

Conditions de travail

Un travail d'équipe

Le chercheur en biologie est autonome, mais ne travaille jamais seul. Il est entouré d'une équipe de chercheurs, de thésards (doctorants), d'ingénieurs et de techniciens avec lesquels il mène ses travaux. En étroite collaboration, tous contribuent à l'avancée de la science.

De la paillasse à l'ordinateur

Le biologiste partage son temps entre la paillasse et l'ordinateur. Quand il n'est pas dans son laboratoire à réaliser des expérimentations et à observer l'effet de ses manipulations, il passe de longues heures devant son ordinateur à se constituer des bases de données expérimentales, à retranscrire ses résultats, à préparer le dépôt d'un brevet, à diffuser des rapports d'activité?

Secteur public ou privé

Les compétences du chercheur lui permettent d'exercer dans le public comme dans le privé. Parmi les employeurs du secteur public, qui effectue la majorité des recrutements : hôpitaux, universités, instituts de recherche, etc. Pour y entrer, les candidats doivent passer un concours très sélectif. Dans le secteur privé, les chercheurs travaillent au sein de laboratoires indépendants ou rattachés à de grands groupes.

Vie professionnelle

Des débuts difficiles

L'insertion professionnelle des chercheurs est assez difficile. La plupart d'entre eux se voient proposer des missions ponctuelles donnant lieu à des CCD (contrats à durée déterminée). Le secteur public effectue la majorité des recrutements, mais les concours sont très sélectifs, et les emplois proposés, souvent précaires. Les biologistes peinent donc à trouver un emploi stable.

Des besoins en innovation

Malgré de gros besoins en innovation, la recherche-développement en biologie souffre d'un manque de financement. Elle profite cependant de la création de pôles de compétitivité (associations d'entreprises, de centres de recherche et d'organismes de formation destinées à dégager des synergies autour de projets innovants) consacrés notamment à l'agroalimentaire, aux biotechnologies, à la santé, aux biothérapies?

Évoluer vers l'encadrement

Avec l'expérience, un chercheur en biologie peut se voir confier des missions d'encadrement, et évoluer vers la direction d'une unité de recherche ou d'un laboratoire.

Rémunération

Salaire du débutant

2100 euros brut par mois.

Compétences

Un scientifique de haut vol

La recherche en biologie est une activité qui exige une très haute qualification. Bien que spécialisé dans un domaine, le chercheur doit maîtriser de vastes connaissances, y compris dans d'autres disciplines scientifiques, comme les mathématiques. Autonome, il sait monter et mener à bien ses travaux ; les méthodes et techniques d'expérimentation n'ont plus de secret pour lui.

Curiosité et persévérance

Le biologiste a un goût exacerbé pour la quête et la découverte. Il sait se montrer patient et persévérant, car ses travaux peuvent s'étendre sur une longue durée. Il fait preuve d'une grande ouverture d'esprit : il accepte d'être remis en question et porte un regard critique sur son travail et celui de ses pairs.

Anglais et informatique

La maîtrise de l'anglais, langue de communication internationale, est indispensable, notamment pour les travaux de rédaction et le partage d'informations. Un excellent niveau en informatique est également requis, car le chercheur utilise quotidiennement son ordinateur : veille scientifique, gestion de bases de données, retranscription de travaux de recherche?

Sources et ressources

Publications Onisep

Les métiers de la biologie et des biotechnologies, Parcours, 2012, Onisep

Adresses utiles

Ministère délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, 1 rue Descartes, 75231, Paris, Cedex 05, 01 55 55 90 90, www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

Association Bernard-Grégory - L'Intelli'Agence, ABG, 239 rue Saint-Martin, 75003, Paris, 01 42 74 27 40, www.intelliagence.fr

Fédération nationale des étudiants en biologie, Fneb, 14 passage Dubail, 75010, Paris, 06 65 13 02 50, www.fneb.fr, contact@fneb.net

Témoignages

Anne-Sophie, maître de conférences à l'université de Limoges (87)

Aider les autres

Ce qui m'a attirée dans ce métier, c'est l'idée d'aider les autres. Dans mon laboratoire de génétique humaine, j'essaie de découvrir les mécanismes moléculaires à l'origine des maladies héréditaires et de trouver des solutions pour aider les patients (diagnostic prénatal, conseil génétique, thérapie?). J'aimerais pouvoir développer de nouvelles collaborations internationales.

Être chercheuse, c'est savoir travailler en équipe, avoir une curiosité intellectuelle insatiable, aimer enseigner, mais je pense que ce doit être avant tout une vocation !

BOTANISTE

- **Synonyme(s)** : chercheur(euse) en botanique
- **Famille(s) ROME** : Recherche
- **Discipline(s)** : botanique
- **Centre(s) d'intérêt** : travailler en contact avec la nature / faire de la recherche / travailler dehors / préserver l'environnement
- **Fonction(s)** : fonction recherche
- **GFE** : GFE enseignement sciences humaines domaines scientifiques droit / botaniste
- **Secteur(s) d'activités** : secteur de l'éducation / secteur recherche / secteur industrie pharmaceutique
- **Statut(s)** : fonctionnaire / salarié

Accroche

Description et classement font partie des missions du botaniste. Ce professionnel de terrain et de laboratoire, spécialiste de la biologie végétale, étudie la cartographie botanique d'un lieu, la croissance et la reproduction des plantes.

Synthèse

Le botaniste est le spécialiste de la connaissance des plantes dans et hors de leur milieu naturel. Il effectue des recherches pour leur utilisation dans l'industrie alimentaire, en pharmacologie, en cosmétologie... ou dans des bureaux d'études en environnement. Partageant son temps entre des activités de terrain et des analyses en laboratoire, ce chercheur autonome rédige des rapports et des études en vue de les publier et de les diffuser.

Nature du travail

L'étude des plantes

Le botaniste est un spécialiste des plantes : observer, répertorier, trier et classer la flore, tel est son rôle. Pour étudier les plantes, dans ou hors leur milieu naturel, il utilise divers procédés scientifiques tels que des analyses morphologiques (formes), anatomiques (structures internes et externes), phytochimiques (réactions chimiques). Sa mission est d'analyser le développement, la reproduction et la biodégradabilité des végétaux, c'est-à-dire leur décomposition par les micro-organismes.

Des recherches utiles à tous

À quoi servent les recherches effectuées par le botaniste ? Elles portent sur l'utilisation des plantes dans l'industrie alimentaire, en pharmacologie (étude des médicaments et de leur emploi), en cosmétologie (étude des soins du corps), en parfumerie, etc. Il peut mesurer les effets de la pollution industrielle ou du déboisement sur les milieux naturels, afin de mieux les maîtriser. Il peut également faire avancer la recherche médicale en exploitant les vertus naturellement thérapeutiques d'une plante. Il peut aussi associer tel pigment d'écorce à une peinture pour fabriquer une couleur à la mode, ou encore utiliser le goût sucré d'une plante comme édulcorant pour des produits diététiques.

Conditions de travail

Sur le terrain et en laboratoire

Le botaniste partage son temps entre des activités de terrain et des analyses en laboratoire. Dans la savane africaine, près d'une rivière canadienne ou au bord d'un chemin de la campagne française, il se rend là où les plantes réclament son attention. Ce type de fonction exige un travail préparatoire avant de se rendre sur le terrain, de même qu'un travail d'exploitation en aval dans un laboratoire, exigeant une minutie de tous les instants. L'activité du botaniste en laboratoire est au cœur des mutations technologiques, notamment via l'ordinateur qui lui permet de recourir à des technologies sophistiquées.

Un travail de recherche

Ce chercheur est autonome. Vérifier, décrire, classer, rédiger, constituer des réserves, des herbiers, des collections, procéder à des mises en serre ou à des mises en jardin constitue l'essentiel de sa mission. Le métier de botaniste s'exerce exclusivement à travers le poste de chercheur ou d'enseignant-chercheur au sein d'organismes de recherche, de musées d'histoire naturelle, de conservatoires botaniques nationaux, de laboratoires d'université et d'écoles spécialisées, ou de bureaux d'études. Le botaniste doit lire, alimenter régulièrement ses publications et présenter ses résultats dans des colloques et des congrès.

Vie professionnelle

Dans le secteur public

Le rêve de tout botaniste est d'entrer au Muséum national d'histoire naturelle. Toutefois, comme pour tout établissement de grande renommée, les places y sont très chères. Les chercheurs peuvent se diriger vers d'autres institutions. Les principaux employeurs sont le CNRS (Centre national de la recherche scientifique), l'Inra (Institut national de la recherche agronomique), l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) et l'IRD (Institut de recherche pour le développement). Les possibilités d'emploi sont plus fréquentes dans les universités, les écoles ou les instituts d'agronomie en tant qu'enseignant-chercheur. Les postes dans l'enseignement secondaire (collège, lycée) sont nombreux mais ne comportent pas d'activité de recherche.

Dans le secteur privé

Le botaniste peut être employé dans un bureau d'études pour étudier la flore et réaliser des études sectorielles très précises liées à l'environnement et à l'aménagement en réalisant, par exemple, des diagnostics de pollution d'un milieu. La nécessité de limiter les dommages à la nature s'est concrétisée en effet par une loi rendant obligatoires des études d'impact environnemental. Les laboratoires pharmaceutiques proposent de rares emplois, de même que les établissements horticoles.

Rémunération

Salaire du débutant

À partir de 2000 euros brut par mois.

Source: non communiquée

Compétences

Connaissances scientifiques et minutie

Le botaniste possède des connaissances approfondies en floristique (science des fleurs) et en systématique (détermination et classification des espèces végétales). Toutes les analyses et conclusions sont réalisées à partir de prélèvements sur le terrain. Sens de l'observation, patience et sens de l'adaptation sont indispensables pour exercer son activité aussi bien sur le terrain que dans son laboratoire. La minutie, lors de manipulations extrêmement délicates, est également recommandée. Le botaniste se doit d'être adroit et appliqué.

Curiosité scientifique

Comme tout chercheur, le botaniste s'informe en lisant la presse spécialisée et présente les résultats de ses travaux lors de colloques ou de congrès. Il rédige également des rapports et des études pour les publier et les diffuser dans la communauté scientifique.

Rigueur et autonomie

Le botaniste partage son temps entre son laboratoire et le terrain. Pour préparer ses sorties, exploiter les données récupérées sur le terrain, faire des expériences en laboratoire, rédiger un rapport statistique, prendre connaissance de la presse spécialisée internationale, il doit être organisé et rigoureux.

Sources et ressources

Publications Onisep

Les métiers de l'environnement, Parcours, 2011, Onisep

Adresses utiles

Muséum national d'histoire naturelle, 57 rue Cuvier, 75231, Paris, Cedex 05, 01 40 79 30 00, www.mnhn.fr

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, 20 avenue Ségur, 75302, Paris, Cedex 07, 01 42 19 20 21, www.developpement-durable.gouv.fr

Institut national de la recherche agronomique, Inra, 147 rue de l'Université, 75338, Paris, Cedex 07, 01 42 75 90 00, www.inra.fr

Centre national de la recherche scientifique section Sciences de la vie, CNRS, 3 rue Michel Ange, 75794, Paris, Cedex 16, 01 44 96 40 00, www.cnrs.fr

Institut de recherche pour le développement, IRD, 213 rue La Fayette, 75480, Paris, Cedex 10, 01 48 03 77 77, www.ird.fr.

Témoignages

Guy, botaniste au jardin botanique de Villers-lès-Nancy (54)

Un métier passionnant

Ma mission relève de la connaissance et de la protection de la flore sauvage et régionale. Mon travail consiste à rassembler des informations sur la flore de Lorraine pour identifier les espèces rares ou menacées et nécessitant des actions de préservation. Hier, j'étais dans les Vosges, dans le secteur de la Bresse, en prospection pour trouver de nouvelles sphaignes, espèces protégées. Une mise à jour est en cours suite à une directive européenne, demandée par la Fédération des conservatoires botaniques nationaux. Au quotidien, je gère les fonds de documentation sur les plantes de Lorraine et les actualise par un travail de recherche sur le terrain, puis j'inventorie certaines plantes. Bien qu'autonome, je suis en partenariat avec de nombreuses organismes de protection de la nature : gestionnaires d'espaces naturels, parcs nationaux et régionaux, Office national des forêts, etc.